

Objectifs de la formation

- Le BTS design d'espace conduit aux différents métiers de l'aménagement intérieur (architecte d'intérieur, scénographe, décorateur), au service de maîtres d'œuvres publics (aménagement de lieux publics : gares, aéroports, musées...) ou privés (galeries marchandes, magasins, salons professionnels, logements particuliers...).
- Le designer d'espace doit réfléchir aux modes d'intervention de la protection d'un site tout autant qu'il peut avoir à mettre en scène un événement ou concevoir un mobilier. Ces nouveaux questionnements traversent donc également les notions de patrimoine, d'éphémère, d'urbanisme et de production industrielle.
- Le titulaire du BTS Design d'Espace peut être associé à tous les stades d'un projet dans lequel il interviendra particulièrement dans les phases de mise en forme des éléments nécessaires à la visualisation plastique et à la mise en œuvre des réalisations. Après l'acquisition d'une expérience auprès d'un professionnel confirmé, il pourra être en autonomie sur des projets d'architecture intérieure générale, analyser les besoins des clients et, en fonction, leur proposer et suivre entièrement les projets de création qui en découlent.

Pré requis

- Les candidats proviennent généralement de Bac STI Arts Appliqués ou autres Bacs avec année de mise à niveau en arts appliqués, de BT Collaborateur d'architecte, d'écoles d'architecture avec 1ère année validée, de BTS Paysagiste, de BMA, DNAP ou DNAT
- Créativité, curiosité d'esprit, sensibilité artistique affirmée et une culture générale solide. Ouverture d'esprit permettant de distinguer les différents champs technologiques et de les mettre en relation. Capacité à communiquer, à développer une argumentation et à convaincre.
- L'admission se fait après étude du dossier de candidature et entretien (dossier de candidature téléchargeable sur <http://www.afip-formations.com>).

Débouchés

- Les postes occupés : designer polyvalent, architecte d'intérieur, décorateur ou scénographe pour le théâtre, la télévision, le cinéma, l'événementiel, les secteurs des loisirs, assistant d'architecte paysagiste, paysagiste indépendant
- Domaines de spécialisation en milieu professionnel: design d'objets, paysagisme (assistant), architecture commerciale, stands ; événementiel, cinéma, publicité, télévision, réhabilitation d'habitats, tertiaire (bureaux), hôtellerie, restauration.
- Les employeurs : agences d'architecture intérieure, agences d'architecture (ou architectes indépendants) qui ont un département architecture intérieure, bureaux d'étude des fabricants (mobilier, stand...), agences de design, département architecture commerciale des agences de publicité, paysagistes, bureaux d'étude internes à un grand magasin (décoration, bricolage...).
- Poursuite d'études : en Université : Licences professionnelles, école des beaux arts (sur concours d'entrée), autre formation niveau II

Durée

- 2 ans

Organisation des études

- En alternance (16 semaines de cours par année)

Statuts

- Contrat de professionnalisation



Validation : **Brevet de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale (Diplôme d'État)**



Un conseiller se tient à votre écoute au **04 78 37 81 81**



AFIP Formations – 111/113 rue du 1er mars 1943 – 69100 Villeurbanne



Nous consulter

Avec AFIP Formations, créez, développez, maintenez vos compétences

BTS Design d'Espace

Programme

- **Français** : pour être apte à une communication efficace dans la vie courante et professionnelle
- **Philosophie** : pour être capable d'associer une réflexion abstraite à un projet concret
- **Langues vivantes** : compréhension écrite de documents professionnels, compréhension orale d'informations ou d'instructions à caractère professionnel, expression écrite et orale
- **Sciences Mathématiques / Physiques** : pour l'acquisition d'une vision de l'espace et de ses représentations ainsi qu'une application pratique des sciences physiques et de leurs applications au domaine professionnel
- **Economie - Gestion** : pour être capable de comprendre l'environnement financier dans lequel il évolue
- **Arts visuels** : Etude de l'architecture, de l'architecture intérieure et du mobilier de 1850 à nos jours.
- **Ateliers de Conception** : Réflexion sur les théories de l'espace et ses applications par l'apprentissage simultané de l'analyse et de la concrétisation.
- **Apprentissages fondamentaux** : exploration et expérimentation individuelles.
- **Technologie** : Identification, classement, mémorisation des matériaux et des différents éléments constituant le projet.
- **Sémiologie de l'Espace et Communication** : l'histoire de la perception, les notions de base de la sémiologie, la psychologie de la perception pour s'approprier la notion d'espace et d'architecture et de percevoir des évolutions possibles et développer une créativité appliquée au design d'espace
- **Créativité, développement des qualités propres à la pratique du projet** : capacité d'analyse, réflexion critique, intelligence méthodique, créativité, sensibilité, curiosité...
- **Informatique appliquée** : Approche théorique des matériels et des systèmes, pratique de logiciels 2D et 3D.
- **Expression Plastique/dessin** : Démarche analytique, démarche synthétique et Recherches plastiques.
- **Réalisation d'un dossier de travaux personnels**

Règlement d'examen

Intitulé des épreuves (Examen national du BTS)	Mode	Durée	coeff.
Epreuves obligatoires			
Français	Ecrit	4 h	3
Langue vivante étrangère 1	Oral	20 min	2
Mathématiques et sciences physiques			
Sous-épreuve : Mathématiques	Ecrit	1 h 30	1,5
Sous-épreuve : Sciences physiques	Ecrit	1 h 30	1,5
Epreuve professionnelle de synthèse			
Sous-épreuve : Projet professionnel	Oral	30 min	13
Sous-épreuve : Rapport de stage ou d'activités professionnelles	Oral	10 min	1
Dossier de travaux			
Sous-épreuve : Démarche créative	Pratique	8 h	2
Sous-épreuve : Dossier de travaux	Oral	30 min	3
Arts visuels	Ecrit	3 h	4
Epreuve facultative			
Langue vivante étrangère 2	Oral	20 min	1
Approfondissement sectoriel	Oral	15 min	1

Périodes en entreprise

- **En alternance** : les périodes en entreprise se substituent au stage obligatoire.

AFIP Formations producteur de savoir-faire

Etablissement privé d'enseignement supérieur hors contrat – Centre de formation professionnelle
Siège social : 111/113 rue du 1er mars 1943 – 69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 78 37 81 81 - Fax : 04 78 37 56 48

Site web : www.afip-formations.com - e-mail : centre.afip@afip-formations.com
SARL GEC – capital social : 7.623€ - N°SIRET : 432 613 131 00023 – RCS de LYON

